

Relations Internationales - Coopération décentralisée - Subvention à l'Association de gymnastique La Saint-Claude

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre des actions de coopération avec la Roumanie engagées par les partenaires de la société civile, l'Association de gymnastique La Saint-Claude a mis en place un projet d'échanges entre gymnastes de l'association bisontine et du lycée sportif de Bistrita.

Dans ce cadre, l'association a réalisé :

- * du 2 au 10 avril 2005 : accueil des gymnastes roumains à Besançon,
- * du 11 au 17 avril 2005 : accueil des gymnastes bisontins à Bistrita.

Ce projet avait pour but la préparation commune des championnats nationaux respectifs et a permis le perfectionnement des gymnastes, ainsi que la formation continue des entraîneurs. Dans chaque structure, 60 personnes ont été concernées par cet échange.

Suite à l'avis favorable à l'unanimité de la 5^{ème} Commission qui s'est réunie le 3 mai 2005, il est proposé au Conseil Municipal que la Ville de Besançon accorde une subvention de 2 000 € à l'Association de gymnastique La Saint-Claude à titre de participation à la réalisation de ce projet.

En cas d'accord, cette subvention sera prélevée sur les crédits de la Direction des Relations Internationales et Enseignement inscrits au chapitre 65.04/6574.5025.00400.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition qui lui est soumise.

Récépissé préfectoral du 7 juin 2005.